



22 juin 2018

## **Cycles d'orientation de la vallée de Conches**

### **Accord trouvé entre le canton et les communes**

**Dans le cadre des discussions menées en vue de réunir les deux cycles d'orientation (CO) du district de Conches, un compromis a pu être trouvé. Tous les élèves des classes de 11 CO étudieront désormais au CO de Fiesch. Ceux des classes de 9 CO et de 10 CO continueront à fréquenter les cours dans leurs établissements respectifs de Münster et de Fiesch. Cette solution permet de satisfaire aussi bien les préoccupations en matière de politique régionale des communes de la vallée de Conches, consistant à maintenir les écoles à proximité du domicile des parents, que de respecter l'orientation voulue par la politique cantonale.**

Le Département de l'économie et de la formation (DEF) avait demandé à fin 2017 aux communes de la vallée de Conches de prendre position par rapport aux sites d'implantation des CO dans le district de Conches, ce qui a ensuite permis de tirer un bilan au niveau cantonal.

Le DEF est d'avis que l'initiative des communes de Goms et d'Obergoms visant à réunir l'ensemble de leurs établissements d'école primaire et à créer à Münster une école à horaire continu constitue une initiative exemplaire, qui va contribuer au renforcement de la région de Conches. Le DEF relève en particulier les efforts entrepris par les responsables scolaires pour trouver des familles d'accueil dans la vallée de Conches afin de permettre à plus d'écolières et d'écoliers du Bas-Valais d'y effectuer une année en immersion.

Les discussions du 20 juin 2018 entre le DEF et les deux présidents de commune Gerhard Kiechler (commune de Goms) et Christian Imsand (commune d'Obergoms) ont débouché sur une importante décision qui permet de poser les jalons en matière de lieu d'enseignement pour les écolières et les écoliers du CO dans la vallée de Conches pour les prochaines années scolaires.

En raison des faibles effectifs scolaires en 11 CO dans les deux cycles d'orientation de Münster et de Fiesch, tous les élèves de 11 CO de ces deux établissements étudieront dès l'année scolaire 2019-2020 au CO de Fiesch, ce qui permettra d'optimiser de manière significative les conditions d'enseignement (enseignement à niveaux comme exigé par la loi sur le CO). Les élèves de 9 CO et de 10 CO continueront quant à eux à fréquenter les cours dans leurs établissements respectifs de Münster et de Fiesch.

Toutes les communes du district de Conches se sont déclarées, dans leur prise de position, en faveur de la création d'une direction des écoles commune pour l'ensemble du district de Conches – une initiative qu'il convient de qualifier de très positive. Comme la « nouvelle » direction scolaire est appelée à l'avenir à jouer un rôle central, il lui incombera surtout de veiller à assurer une organisation scolaire équilibrée avec une gestion idéale des ressources humaines sur l'ensemble du territoire de la vallée de Conches, afin de satisfaire de manière optimale les préoccupations en matière de politique régionale.

L'évolution démographique dans la vallée de Conches nécessitera le cas échéant que de nouvelles décisions soient prises.



Le compromis qui a pu être trouvé assure une certaine clarté pour les années à venir et indique aux responsables scolaires aussi bien cantonaux que communaux la voie à suivre.

**Personne de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation  
027 606 40 05